

Infos pratiques

LUTTE CONTRE LE DEMARCHAGE A DOMICILE :

Le démarchage est encadré par la loi. Le démarcheur doit pouvoir vous présenter un document justifiant de son identité et de son emploi (carte, accréditation...) ou une autorisation de démarchage de son employeur.

Aucune société n'est accrédité par la Mairie de Chaptelat pour démarcher les particuliers

GENDARMERIE de Nieul:

Mercredi après-midi: 14 heures - 19 heures.

Samedi matin : 08 heures - 12 heures.

L'accueil téléphonique est assuré tous les jours 24 heures / 24, que ce soit au porte ou au téléphone. Ensuite en fonction de l'urgence, l'ouverture peut être opérée où un déplacement peut être effectué

24 rue des vignes - 87 510 Nieul

05 55 75 80 07



CONSEILS FACE AUX CAMBRIOLAGES

La communauté de Brigades d'Aix sur Vienne vous mentionne dans le document [ici téléchargeable](#) des conseils face aux cambriolages face à leur recrudescence.

[PLAQUETTE CLIQUER ICI](#)

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Accès de l'agence par le parking de la mairie.

Horaires:

- Lundi : Fermée
- Mardi/Jeudi : 8h00-12h00
- Mercredi : 10h00-12h00 / 14h30-18h00
- Vendredi : 14h30-18h00
- Samedi : 9h00-12h00

LES SENTIERS DE RANDONNEES :

[Circuit de la colline Catalacoise 18km](#)

[Circuit Sentier des Aurières 11km](#)

[Carte des circuits](#)

ASSISTANTE SOCIALE :

Prise de rendez-vous au 05 55 49 19 99 ou 05 55 30 92 69

HORAIRES DES TRAVAUX DE TONTE ET DE BRICOLAGE :

[Arrêté municipal à télécharger](#)

ARRETE BRUIT

[télécharger l'arrêté](#)

FEUX DE PLEIN AIR :

[Arrêté préfectoral à télécharger](#)

DECHETERIE DE LIMOGES METROPOLE :

- **11 déchèteries communautaires** sont à votre disposition.
- **A noter que la déchèterie de NIEUL** reste accessible :

Les horaires de la déchèterie de nieul : [cliquez ici](#)

Pour obtenir votre nouvelle carte de déchetterie, merci de bien vouloir vous rendre dans une déchèterie communautaire et de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les déchèteries : [cliquez ici](#)

Horaires des déchèteries : [cliquez ici](#)

KINESITHERAPEUTE/MASSEUR :

Mme Julie PERRIN/Mme Salomé PAQUIER/Mme Laura BORGES/Mme Nina LAPLAUD

48A Rue St Eloi

87270 CHAPTELAT

05.87.75.65.50

ORTHOPHONISTE :

Mme Céline BRAUER

1 rue des taillandiers

06.04.03.37.17

ETIOPATHE :

Mme LESCOP

1 rue des taillandiers

06.79.55.74.32

INFIRMIERES :

Mme THIBAUD et Mme CAPERAN :

57 rue Saint Eloi 05.55.36.90.46

Mme ARNOULT :

1 rue de la fontaine 06.27.60.89.78

MAISON PLURIDISCIPLINAIRE :

2 impasse Nantilde

87270 CHAPTELAT

PSYCHOLOGUE :

Mme BOYER

06.79.55.74.32

GESTALT THERAPIE :

Mme FROEHLIY LEONIE

07.66.29.49.08

OSTEOPATHE :

Mme MERMILLIOD

06.27.41.61.53

CABINET VETERINAIRE "LES MOUSTACHES":

Docteur FORMOSA

37 rue Saint Eloi

87270 CHAPTELAT

05.55.32.08.53

ASSISTANTES MATERNELLES :

Contacter Mlle BUREAU Marlène du RAM au 06.79.78.36.74

CONCILIATEUR DE JUSTICE (Mr Marc DEROIT) :

Permanence : prendre RDV à l'adresse suivante marc.deroit@conciliateurdejustice.fr ou deroit3@orange.fr

Taux d'imposition 2023

Fixation des taux d'imposition 2023 votés en conseil municipal à l'unanimité, sur proposition de Madame le Maire

Taxe sur le foncier bâti **2023**: 18.96%

Taxe sur le foncier non bâti **2023** : 77.19%

TRANSPORT EN HAUTE VIENNE :

Le Conseil Départemental a récemment lancé un nouveau site internet pour faciliter les déplacements en Haute Vienne.

Intitulé "MoOhv87.fr", ce portail offre un seul et unique accès à toute information relative aux transports collectifs départementaux : transports scolaires, lignes régulières et express. Il renseigne également sur les transports pour les personnes à mobilité réduite et permet de s'inscrire sur la plateforme de covoiturage haut - viennois.

CARTES GRISES :

Depuis novembre 2017, les formalités de demande de certificat d'immatriculation, anciennement appelé « carte-grise », se font uniquement en ligne. Il est possible de les faire:

- via le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- auprès de garagistes agréés par la préfecture en cas de difficulté dans la numérisation de ces

démarches : Trouvez un [garage automobile en Haute-Vienne](#)

Pour connaître le coût moyen d'une carte grise et se mettre à l'abri des arnaques, vous pouvez vous référer à ce [guide informatif](#).

Retrouvez comment faire pas à pas votre carte grise : [cliquez ici](#).

NUMEROS D'URGENCE :

- Gendarmerie : 17 ou 05.55.75.80.07 ou 05.55.70.13.58
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- EDF-GDF : 0 801 087 087
- Service des eaux-ville de Limoges : 05.55.45.62.36 en cas d'urgence : 05.55.04.46.00
- Mairie : 06.78.03.33.92